

# Avis aux personnes intéressées

Régie de l'énergie

## ***Demande du Transporteur et du Distributeur relative au poste de Saint-Bruno-de-Montarville (R-3744-2010)***

### **Objet de la demande**

Le 24 septembre 2010, Hydro-Québec, dans ses activités de transport d'électricité (le **Transporteur**) et de distribution d'électricité (le **Distributeur**), dépose une demande à la Régie de l'énergie (la **Régie**) afin d'obtenir l'autorisation requise pour la construction et le raccordement d'un nouveau poste à Saint-Bruno-de-Montarville (le **Projet**).

Pour le Transporteur, le projet consiste à construire et à acquérir les immeubles et les actifs requis pour un nouveau poste à Saint-Bruno-de-Montarville à 315-25 kV et une ligne d'alimentation à 315 kV. Le coût total de cette partie du Projet s'élève à 56,1 M\$.

Pour le Distributeur, le projet implique la construction et l'acquisition d'immeubles et d'actifs nécessaires au raccordement du nouveau poste de Saint-Bruno-de-Montarville au réseau de distribution, de même que la réalisation de travaux connexes. Le coût total de cette partie du Projet est de 21,5 M\$.

Le Projet vise à répondre à la croissance de la demande à long terme de la clientèle du Distributeur située sur la Rive-Sud de Montréal.

Cette demande est soumise en vertu des articles 31(5<sup>o</sup>) et 73 de la *Loi sur la Régie de l'énergie*.

### **Procédure d'examen de la demande**

La Régie procède à l'étude de cette demande sur dossier.

Les personnes intéressées pourront soumettre des observations écrites à la Régie, au Transporteur et au Distributeur au plus tard le **1<sup>er</sup> novembre 2010 à 12 h**. Le Transporteur et le Distributeur pourront répondre à ces observations au plus tard le **11 novembre 2010 à 12 h**. Le dossier sera alors pris en délibéré.

Les observations écrites doivent être conformes aux dispositions de l'article 10 du *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* dont le texte est accessible sur le site internet de la Régie ainsi qu'à son Centre de documentation.

Pour toute information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone, par télécopieur ou par courrier électronique.

### **Le Secrétaire**

Régie de l'énergie  
800, place Victoria, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2  
Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888-873-2452  
Télécopieur : 514 873-2070  
Courriel : [greffe@regie-energie.qc.ca](mailto:greffe@regie-energie.qc.ca)

Québec 

[www.regie-energie.qc.ca](http://www.regie-energie.qc.ca)